



PV 1^{ère} assemblée de coordination avec les Sociétés participantes au Concours Théâtral FVJC 2020

Théâtre de la douane, Moudon, le 12 novembre 2019, 20h

1. Appel

Toutes les jeunes gens participantes sont présentes.
Une partie du comité d'organisation de Vucherens est présente.
La commission (sauf Basile, excusé) est présente.

2. Bienvenue et présentation de la Commission Théâtrale FVJC.

Marc Bolomey ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous et remercie l'organisation de Vucherens 2020 pour l'accueil.

Romain Bochud se présente, il nous vient de la jeunesse de Grandvaux et suite à l'organisation du concours théâtral 2018, il voulait garder un pied dans la fédé. Membre de la commission depuis l'été 2018, il se réjouit du concours et souhaite bien du plaisir à toutes les jeunes gens.

Marc Bolomey s'est fait foutre dehors de la jeunesse d'Etoy (trop vieux...), il souhaite bonne chance à tous pour les répétitions.

Loyse Cantin, est ancienne membre de la jeunesse de Villarzel, elle est dans la commission depuis 5 ans, se réjouit également du concours.

Elodie Cornillat, présidente de la jeunesse d'Essertines, elle est entrée dans la commission cette année, impatiente pour ce concours théâtral.

3. Présentation de la Jeunesse de Vucherens.

Alicia prend la parole. Le CT2020 est composé de 22 membres, 16 ans pour les plus jeunes et jusqu'à trop vieux, pour les plus vieux. L'organisation est aussi composée de personnes externes à la jeunesse dont des parents et des anciens.

Cinq personnes composent le comité.

Tout se déroulera dans la salle de la douane à Moudon, car la salle de Vucherens ne remplissait pas le cahier des charges.

Les deux personnes référentes pour le théâtre sont :

Mégane Gilliand

N° portable : 079 526 74 88

E-mail : m.gilliand@outlook.com

Jean-Michel Cachin

N° Portable : 079 219 30 03

E-mail : info@platinium.ch

Ces deux personnes sont le lien entre les jeunes participantes et l'organisation. Merci de les contacter elles pour toutes questions techniques et organisationnelles.

4. Présentation des sociétés de jeunesse participantes.

Essertines : Participe depuis plusieurs années, toujours avec autant de plaisir !

Poliez-Pittet : Idem, ce sont des habitués des planches.

Forel : Habitué également, avec plusieurs nouveaux cette année, se réjouit de commencer.

Grandvaux : participe depuis quelques années déjà, a organisé le concours théâtral 2018, les anciens sont partis.

Grandoucour : participe pour la première fois, se réjouit, a déjà commencé les répétitions.

Romanel : Participe pour la deuxième fois (la première était à Etoy), a aussi déjà commencé les répétitions, la troupe a également de nouveaux membres.

St Cierges : Première participation au concours théâtral, déjà joué une pièce il y a deux ans, les répétitions ont déjà commencé.

Cossonay : Première fois aussi, les anciens ont monté la troupe, leur objectif est de participer pleinement à toutes les manifestations fédérées et il manquait le théâtre alors... voilà, suite au spectacle de commémoration, la jeunesse est très motivée.

Vulliens : Fait du théâtre depuis longtemps au village, mais a fait sa première participation au concours théâtral à Grandvaux en 2018. Troupe motivée et vu que c'est les voisins qui organisent...

5. Distribution et lecture du règlement de participation.

Annexé au PV, lu par Elodie, merci à elle.

Nouveauté : Le nombre de nominé n'est plus automatiquement de trois, le nombre est désormais défini par le jury selon les prestations. Aucune remarque n'est faite suite à cette modification.

6. Distribution et correction de la liste des sociétés participantes.

Les formulaires sont distribués par Elodie, merci à elle.

Chaque jeunesse est priée de remplir celui-ci jusqu'à la fin de l'assemblée. Pour les informations encore manquantes, merci de les communiquer au plus vite !

7. Indications relatives à l'élaboration du programme.

Loyse prend la parole.

Pour le programme, il se fera comme à l'habitude. Trois représentations par soir dès 20h pour le vendredi et samedi et 13h pour le dimanche.

Un tour de table est fait pour que chaque jeunesse donne son indisponibilité (0) et ses deux préférences (++) et +) :

Vulliens : 0 Ve, ++ Sa

Cossonnay : 0 Ve, ++ Di

Grandvaux : ++ Sa, + Di

Romanel : +Ve, ++ Sa

Poliez : ++ Ve, +Sa

Grandcour ++Ve, +Di

St-Cierges : ++Sa

Forel : ++Di

Essertines : ++Ve, +Di

Le programme sera donc établi par la commission pendant que les jeunesses font la visite des locaux.

Elle tâchera de tenir compte au maximum des préférences de chacun.

8. Explication relative à la SSA

Romain prend la parole.

Comme chacun le sait, les pièces écrites par un auteur peuvent être jouées seulement si l'auteur l'autorise. Il faut donc faire une demande d'autorisation avant chaque pièce.

Après les représentations, ceux-ci sont rétribués pour toucher leurs droits. Un autre formulaire doit être rempli (déclarations de recettes).

Tous ces formulaires se trouvent sur le site de la SSA (Société suisse des auteurs) : <https://ssa.ch/fr/>

Pour les demandes d'autorisations, Romain se charge de remplir les formulaires, selon vos données fournies. Il vous tient au courant au plus vite.

Ces demandes sont autant valables pour les représentations du concours théâtral que pour les représentations faites dans les villages ! Pour autant que les dates me soient communiquées (merci de le faire dès que possible).

Par contre, pour les déclarations de recettes, je ne peux évidemment le faire que si vous me donnez les chiffres (recettes, nombre d'entrée, etc.) après vos soirées. Ces informations ne me regardant pas, c'est à vous de remplir ceux-ci (un document pré-rempli vous sera transmis en temps voulu). Je reste naturellement à votre disposition pour vous aider si besoin.

9. Réservation de la date de la 2^{ème} assemblée de coordination, et discussion des répétitions.

La date retenue pour la deuxième assemblée de coordination est fixée au **mardi 18 février 2020, à 20h, au même endroit** (théâtre de la Douane).

10. Brève présentation de la fête par la jeunesse de Vucherens.

Alicia prend la parole.

La manifestation débute le mercredi 15 avril. Un thé dansant pour les aînés (traditionnel à Moudon) se fera dans l'après-midi. Une activité pour les enfants se fera également en fin de journée. Le soir, « Chloé Baud » animera caveau.

Le jeudi soir, un souper théâtre occupera la soirée (attente de confirmation) et le caveau sera ouvert.

Le vendredi, le noyau du concours débutera avec les pièces des jeunes. Le caveau sera ambiancé par le fameux Brice.

Samedi matin, un brunch est prévu et l'après-midi tournoi volley, (compris dans le challenge). Le soir, trois autres pièces des jeunes, suivi d'un concert des « sales gosses ».

Pour terminer, le dimanche, les dernières pièces dans l'après-midi, suivi de l'apéro, banquet et partie officielle. « Sergio Leone » au caveau le soir.

L'organisation est au taquet et se réjouit de cette belle fête qui promet !

11. Visite des locaux du concours, de la scène, etc...

Alicia guide les jeunes pour la visite des locaux, pendant que la commission établit le programme de passage des jeunes.

12. Communication du programme des représentations.

Le programme établi par la commission est présenté. Les jeunes ont la possibilité de changer entre elles, si elles le souhaitent, mais doivent communiquer le changement avant la fin de l'assemblée. Suite à une discussion et un changement entre Romanel et Cossonay, voici le **programme de passage définitif** :

Vendredi 17 avril : Grandcour, Essertines, Poliez
Samedi 18 avril : Romanel, Grandvaux, Cossonay
Dimanche 19 avril : Vulliens, St-Cierges, Forel

13. Divers, questions.

Florent Bays attire l'attention sur le fait que Vulli~~l~~ens s'écrit Vulli~~l~~ens et non Vuill~~l~~ens. Attention à tous...

Marc tient à ajouter qu'Elodie, membre de la commission, va également jouer dans une pièce. Elle ne fera naturellement pas partie du Jury et ceci ne portera donc aucune influence sur le déroulement du concours.

14. Discussions, apéro, etc...

Aucune autre question n'est posée, Marc clôt donc l'assemblée, il est 21h18.